

SYNTHÈSE DE L'OFFRE LIME



QUI SOMMES-NOUS ?

Lime est une société américaine dont le siège social est situé à San Francisco. Leader mondial de la micromobilité partagée, elle collabore avec plus de 250 villes ou agglomérations dans le monde. En France, sa filiale Lime SARL est active à Paris, Marseille, Le Havre et dans la Métropole Européenne de Lille. Plus d'informations sur notre site internet : <https://www.li.me/fr-fr>.

LES VÉLOS ET TROTINETTES ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE PROPOSÉS PAR LIME DANS LA MEL



UNE GRILLE TARIFAIRE ADAPTÉES À TOUS LES PUBLICS

Tarifcation standard au trajet : 1€ + 0,22€/min

Tarifs solidaires : 1€ + 0,10€/min (étudiants, bénéficiaires de minimas sociaux, tous trajets démarrant dans le périmètre d'un QPV)

Forfait aller/retour : 3,60€ pour 2 trajets gratuits (dans la limite de 20 minute par trajet)

Forfait mensuel : 29,99€ pour 300 minutes de trajet gratuit, valable un mois max

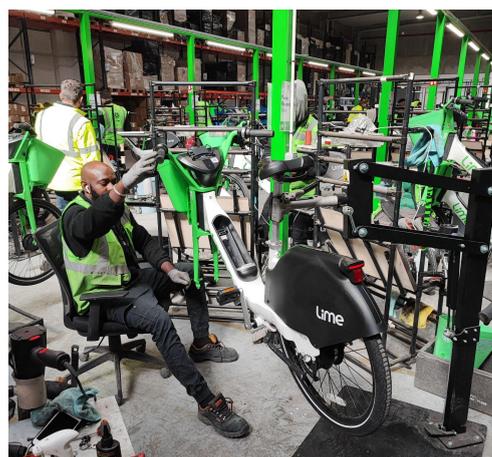
Forfaits minutes : 60 minutes (7,99€), 100 minutes (12,99€), 240 minutes (22,99€)

Abonnement Lime Prime : 5,99€/mois pour ne plus payer l'euro de déverrouillage à chaque trajet

OPÉRATIONS DE LIME DANS LA MEL

Les opérations de Lime s'articulent autour d'un Centre opérationnel (en cours d'implantation), accueillant les activités de maintenance des véhicules, de recharge des batteries et de logistique.

Lime s'engage à déployer une logistique 100% zéro émissions polluantes, avec des vélos-cargos pour gérer les remplacements de batterie sur les véhicules, et des camionnettes électriques pour assurer la collecte et le déploiement des véhicules eux-mêmes.



EMPLOI : Lime recrute localement son équipe opérationnelle. A terme, Lime prévoit le recrutement de plus de 60 emplois sur le territoire de la MEL. Lime s'engage également à recruter en insertion professionnelle, avec l'appui d'acteurs locaux (Lille Sud Insertion, La Fabrique de l'Emploi).

GESTION DE L'ESPACE PUBLIC (MESURES PRINCIPALES) : le stationnement des vélos et trottinettes est obligatoire dans les emplacements dédiés, marqués au sol.

- Le stationnement des usagers est contrôlé en temps réel grâce à la technologie du "geofencing" : chaque emplacement est référencé dans l'application Lime. Lorsqu'un usager tente de clôturer sa location en dehors d'un emplacement, l'application l'en empêche. La facturation se poursuit jusqu'à ce que l'utilisateur ait rejoint un emplacement autorisé.
- Si un usager abandonne son véhicule sans clôturer sa location, il reçoit une sanction financière automatique. Après plusieurs récidives, l'utilisateur est banni du service.
- Lime déploie une équipe terrain pour intervenir et retirer tout véhicule gênant dans un délai variant de 30 minutes à 1h30 en moyenne, après identification (via nos outils internes, les remontées usagers ou les signalements des collectivités sur l'adresse mel@li.me)

SÉCURITÉ DES USAGERS (MESURES PRINCIPALES) :

- Les véhicules Lime sont bridés à 20 km/h (trottinettes) et 25 km/h (VAE). Dans certaines zones à forte densité piétonne, la vitesse est automatiquement bridée à 6 ou 8 km/h (selon la catégorie d'espace). Enfin, dans certains espaces comme les cimetières par exemple, la circulation en trottinette et VAE est rendue impossible par désactivation automatique du moteur du véhicule.
- L'usage du service sera réservé aux plus de 16 ans. A l'inscription sur l'application Lime, les usagers devront soumettre leur carte d'identité pour vérification de leur âge.
- Pour encourager au port du casque, Lime déploiera des incitations financières récompensant les usagers s'équipant de leur propre casque pendant un trajet.